

Christian Vitali

Nouveaux enjeux **pour la** **vie scolaire**

Mutations et variations

hachette
ÉDUCATION

Christian Vitali

Nouveaux enjeux **pour la** **vie scolaire**

Mutations et variations

Christian Vitali a été pendant de nombreuses années conseiller principal d'éducation au lycée Malherbe de Caen, responsable de formation et chargé de cours à l'IUFM de Caen.

Il est actuellement chargé de cours à l'ESPE de Rouen, ainsi qu'au CNED de Lyon et de Lille pour la préparation au concours de CPE. Il a été rédacteur en chef de *La Revue de la Vie scolaire*.

Il est également auteur de :

La vie scolaire, Hachette Éducation, 1997.

Les conseillers principaux d'éducation (en collaboration), PUF, 5^e édition, 2010.

De la vie scolaire à la vie de l'élève (coord. avec A. Picquenot), Scéren, 2007.

« La formation peut-elle changer le métier ? », *Recherches et Éductions*, n° 11, juin 2014.

Et de nombreux articles dans les revues *Le Conseiller d'éducation* et *Les Cahiers Pédagogiques*.

Conception et réalisation couverture : Nicolas Piroux

Maquette et réalisation intérieur :  Médiamax

© HACHETTE LIVRE 2015, 58, rue Jean Bleuzen, CS 70007, 92178 Vanves Cedex

www.hachette-education.com

ISBN : 978-2-01-270995-9

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des articles L.122-4 et L.122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que « les analyses et les courtes citations » dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite ».

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Sommaire

■ Introduction	9
Les variations conceptuelles dans la vie scolaire	11
■ De la vie scolaire à la « politique éducative »	12
Une question sémantique	12
La priorité à l'établissement	13
Une problématique institutionnelle et post-bureaucratique	15
L'autonomie de la communauté éducative	19
Formaliser les objectifs de la politique éducative	22
Entre politique éducative et vie scolaire	24
■ Deux notions subsidiaires : climat scolaire et bien-être	28
Le climat scolaire et le retour du refoulé ?	28
L'émergence des variables endogènes	30
De la discipline au climat	31
Les composantes du climat scolaire	35
La dimension éthique de l'ordre scolaire	36
Le « bien-être » : une pédagogie du sujet	38
La pédagogie du sujet	39
Conclusion	43
Les variations institutionnelles	45
■ Les valeurs de la République	46
Une citoyenneté en déshérence	46

Le retour du politique	50
Les risques et périls du modèle républicain	54
La modernité d'un projet	56
Innover pour transmettre	66

■ Le droit dans la vie scolaire 72

La mutation démocratique de l'école	72
Les formes institutionnelles du droit scolaire	78
La réinvention de l'institution par le droit	83
L'influence du droit dans l'école	87

■ L'inclusion : nouvelle condition de l'éducation 92

Un mouvement historique	92
La scolarisation des élèves handicapés	93
La sanction inclusive	94
Les enjeux démocratiques de l'inclusion	96
Les pistes institutionnelles de l'inclusion	97

■ Une modalité de droit : l'expression des élèves 101

La révolution du droit d'expression	101
Les fondements du droit d'expression	102
Le cadrage institutionnel du droit d'expression	104
Pratiques éducatives et droit d'expression	109
Conclusion	114

Les mutations professionnelles dans la vie scolaire 117

■ Les assistants d'éducation : le pari de la réforme 118

La réforme des assistants d'éducation	119
La gestion humaine des assistants d'éducation	124
Une réforme post-républicaine	128

■ Turbulences dans les métiers de la vie scolaire	130
La crise de la socialisation scolaire	130
La communication : nouveau paradigme professionnel	138
■ Le CPE : la mutation du « conseil »	143
Le CPE conseiller du chef d'établissement	143
Le conseil à la communauté éducative : nouvelle aventure professionnelle ?	144
Conclusion	150

Discipline et ordre scolaire 151

■ Le malaise dans la discipline	152
L'invention de la vie scolaire	152
La ligne de front : entre les élèves et les adultes	153
La reconquête de la discipline	155
L'épuisement des outils disciplinaires	157
Les nouveaux habits juridiques de la discipline	159
De l'aspiration disciplinaire à la demande sécuritaire	161
■ De la civilité dans la vie scolaire	165
La civilité scolaire : une exigence d'actualité	165
Les fondements démocratiques de la civilité	167
Élucider la légitimité de l'action	171
L'émergence de la civilité	174
Les questions pratiques de la civilité	175
Le parcours d'élaboration de la civilité	180
■ De l'évaluation à la sanction : l'éthique de la sanction	189
Sanction et évaluation	189
L'éthique de la sanction	193

Absentéisme et déviances dans la scolarité 203

■ L'absentéisme : un problème de la démocratisation 204

La prolongation scolaire 204

Qu'est-ce que l'absentéisme ? 206

■ L'urgence : la lutte contre le décrochage 218

Le décrochage est un scandale d'État 219

Des politiques éducatives « au bord du scolaire » ? 222

Vers une prévention efficace 224

■ La vie scolaire et l'absentéisme ordinaire 233

L'assiduité sous contrôle 233

L'assiduité lacunaire... 238

L'assiduité en décomposition 244

Les saisons de la citoyenneté scolaire 255

■ Le clair-obscur de la citoyenneté 256

Une rhétorique de l'urgence 256

Les transformations de l'éducation à la citoyenneté 258

Les finalités éducatives de la vie scolaire 262

Les objectifs de l'expérience citoyenne dans la vie scolaire 264

Les cinq dimensions de la citoyenneté dans la vie scolaire 265

■ Les frontières actuelles de la citoyenneté 269

La transversalité en question 270

L'obstacle dans la sphère pédagogique 271

Malaise dans la citoyenneté 273

Les adolescents contre la citoyenneté ? 279

■ La pédagogie de la citoyenneté	281
Le parcours de la citoyenneté	281
Éléments pour une didactique de la citoyenneté	287
Pratiques de formation : la formation des délégués	287
La formation en situation : la participation active	290
Projets : l'animation socioculturelle et la prévention	293
Les effets de la participation	295
■ L'automne des lycéens : l'irruption du sujet politique	299
Un phénomène paradoxal	299
L'initiation du sujet politique	301
À la recherche d'une posture professionnelle	307
 Conclusion	 313
 Bibliographie indicative	 315

Introduction

La vie scolaire semble en pleine effervescence. Cette notion innovante des années 1960, institutionnalisée dans les années 1970 et solidement installée dans les années 1980, semble remise en cause au cœur des années 2010. Cette ambition qui voulait rénover la forme scolaire, enrichir les programmes, transfigurer l'éducation démocratique, continue à générer des concepts. Mais, comme on le constate, malgré les efforts du socle commun (2005), l'accompagnement éducatif (2008), l'aide personnalisée (2010) et le renouvellement de la vie lycéenne (2013), l'immense tâche de « refondation de l'École » (2013) est encore devant nous.

C'est pourquoi, même si le vocabulaire a changé, les enjeux fondamentaux de la vie scolaire sont omniprésents dans les circulaires de rentrée des dernières années : « *favoriser la persévérance scolaire et lutter contre le décrochage* », développer les « *compétences à l'orientation* », « *promouvoir les valeurs de la République* », « *réfléchir sur la punition* » (circ. 2014-068 de mai 2014). Plus bavarde, la circulaire de 2013 portait l'accent sur la citoyenneté et la vie lycéenne, la recherche d'un cadre de vie serein, protecteur, la prévention des conduites à risque, la collaboration avec les enseignants et les parents, la nécessité d'innover.

Ce qui change dans ce discours récurrent autour des objectifs de la vie scolaire, c'est qu'il paraît plus vif, plus pressant. Aiguisé par les mauvais chiffres des enquêtes PISA, il reflète les attentes de la société d'aujourd'hui, crispée sur une École plus juste, plus efficace, plus épanouissante, c'est-à-dire avec une vie scolaire régulatrice qui stimule « *l'obligation de résultat* » (circ. 2014-068).

« *Lieu d'enseignement et d'apprentissage, l'École est aussi un lieu de vie dans lequel chaque élève doit se sentir en confiance. L'action sur le climat scolaire est déterminante pour la réussite scolaire et le bien-être des élèves. La lutte contre le harcèlement à l'École doit rester constante, de même que la prévention et la gestion des crises et de toutes les formes de violence* ». (circ. 2014-068).

Force est de constater que le discours ne suffit pas, parce que la vie scolaire est une vaste entreprise en tension avec la tradition scolaire, la transmission des savoirs et l'élitisme latent qui économise la mixité sociale et les compétences civiques. À défaut de changer, l'École se territorialise. Le renouvellement de la vie scolaire traduit cet effort, au-delà du discours, pour désenclaver l'éducatif et prendre en compte les nouvelles formes de la socialisation libérale. Cela explique le recours à des concepts plus neutres, en apparence

plus modestes, localisés, parcellaires. Cette reformulation éclatée de la vie scolaire se présente comme une nébuleuse de concepts qui se recoupent les uns les autres mais ayant chacun leur raison d'être, leur tonalité et leur dynamique institutionnelle. Jamais la vie scolaire n'est apparue aussi prolixe : on évoquera ainsi les notions de « politique éducative », de « climat scolaire », de « bien-être » à l'école, de droit scolaire, de valeurs républicaines, d'inclusion, de décrochage, de vie lycéenne en montrant comment elles s'intègrent dans un projet global. La vocation synthétique de la vie scolaire se fonde dans une approche prudente, réaliste, progressive. Pas à pas.

Désormais atomisée, cette notion fait l'objet d'une lecture critique soucieuse d'ancrages multiples facilitant la confrontation entre l'injonction institutionnelle, l'expérience du terrain, la démarche réflexive et les contrepoints universitaires qui balisent le champ de la recherche professionnelle. Demeurant au centre opérationnel de ce foyer d'interprétations, cette étude appréhende la vie scolaire dans sa dimension évolutive, à travers ses variations, en rendant compte des perspectives les plus récentes du phénomène éducatif. Comprendre comment, par petites touches, toujours difficilement, l'éducation s'insinue dans les processus de la scolarisation démocratique.

À travers les variations sur la vie scolaire se jouent de nouvelles mises en scène professionnelles revendiquant le bien-être des élèves, la participation, la citoyenneté, les valeurs de la vie sociale, la sécurité, la réussite scolaire, l'ensemble de ces éléments contribuant à l'idée d'une scolarité juste. Dès lors, il n'y a plus tout à fait deux mondes étanches qui s'opposent mais un mouvement diffus de recomposition au sein duquel la vie scolaire et l'enseignement se redistribuent les rôles afin de mieux accompagner le « parcours de formation de l'élève » (Loi de refondation de l'école, 2013). L'enjeu de cette étude est d'esquisser ce mouvement à travers une cartographie générale des concepts à l'œuvre et, au passage, d'explorer certains îlots de cet archipel.

Les variations conceptuelles dans la vie scolaire

L'idée de la vie scolaire, dans les années 1970, était d'unifier l'espace éducatif de la réforme scolaire liée aux attentes de la société libérale. L'invention des lieux d'écoute, de représentation et d'autonomie a permis de faire évoluer l'environnement et d'enrichir les contenus scolaires. Malheureusement, les ambitions transversales de la vie scolaire, tout ce qui concerne la socialisation, l'apprentissage des règles et l'éducation du citoyen est resté périphérique. La tension est toujours vive entre la polarisation des savoirs, réaffirmée dans la loi de 2005 et celle de « l'élève au centre » qui était l'emblème de la loi de 1989.

Faute d'un espace réflexif global, l'institution a recours à des notions parallèles, pragmatiques et parcellaires comme celles de « politique éducative », de « climat scolaire » ou de « bien-être de l'élève ». Ces notions ancrées dans l'air du temps, importées des pays anglo-saxons, renouvellent la panoplie conceptuelle des outils de régulation et de pilotage de l'éducation.

Cependant, par leur nombre et leur hétérogénéité, cette nébuleuse a l'inconvénient d'atomiser la cohérence éducative du projet scolaire. Ces notions interfèrent entre elles, couvrent des territoires et des enjeux concurrentiels qui suscitent le rappel de la dimension structurante de la vie scolaire. Ainsi émerge une nouvelle grille de lecture qui redessine le paysage de l'action éducative dans l'établissement scolaire.

De la vie scolaire à la « politique éducative »

12

Deux notions subsidiaires : climat scolaire et bien-être

28

De la vie scolaire à la « politique éducative »

La notion de « politique éducative » est déjà ancienne, elle est au cœur des recherches universitaires sur le pilotage des systèmes éducatifs. Depuis une dizaine d'années, elle tend à supplanter la notion de vie scolaire. Ce transfert aujourd'hui institutionnalisé¹ n'est pourtant pas entièrement justifié, notamment parce que l'extension de cette notion la rend confuse et polysémique. La politique éducative ne se limite pas à la vie scolaire. Dès lors que cette rhétorique s'impose, il convient d'en élucider la pertinence : qu'est-ce que la politique éducative de l'établissement ? Pourquoi et comment peut-elle s'appropriier tout ou partie de la vie scolaire ?

Une question sémantique

La rhétorique de la politique éducative apparaît aux alentours des années 2000, à l'occasion du sommet de Lisbonne. Elle est au cœur des débats qui alimentent l'idée d'une architecture européenne de l'éducation. Cette notion très générale est étrangère aux préoccupations prosaïques de la vie scolaire. Cependant, ce glissement du vocabulaire n'est pas sans raison. Notamment parce que ces deux notions s'accordent sur un point : l'École ne se limite pas à l'enseignement, c'est aussi la construction d'aptitudes sociales, de compétences d'autonomie et de citoyenneté.

C'est donc sur la base d'un malentendu que les notions de « politique éducative » et de vie scolaire se rejoignent. Il semble en effet difficile d'assimiler la politique éducative aux pratiques du quotidien faites de transgressions diverses, d'interventions dans les lieux de vie et, d'une façon générale, d'expériences de proximité liées à la vie concrète des établissements scolaires. Il y a un risque de confusion à rassembler dans une même rubrique des questions relevant d'enjeux pédagogiques et des problématiques de socialisation. Il y a une difficulté à mêler des actions qui visent l'égalité des chances, l'organisation des classes et des filières, les taux de passage dans la classe supérieure, l'évitement des redoublements et les mesures disciplinaires. Il convient donc d'être prudent en matière de glissement sémantique afin d'éviter que la notion de politique éducative ne ressemble à un « bric à brac » qui occulte les aspects inclassables de la vie scolaire.

1. Jean-Paul Delahaye et al., *Le Conseiller principal d'éducation : de la vie scolaire à la politique éducative*, Berger-Levrault, 2009 ; Pierre Saget, *Principes pour l'élaboration d'une politique éducative d'établissement*, Rapport au ministre de l'Éducation nationale n° 2011-049 de mai 2011.

■ La priorité à l'établissement

Cette notion de « politique éducative » devient transférable à condition de la situer au niveau de l'établissement (dans le projet d'établissement) et à condition de repérer les dimensions actives d'une dynamique locale d'amélioration des effets de l'établissement.

L'intérêt de ce transfert à l'établissement est double :

1. La politique éducative d'établissement n'est pas sans lien avec les politiques nationales et internationales, notamment si elle s'appuie sur les dernières recherches en matière de contexte psychosocial du fonctionnement de l'établissement.
2. La politique éducative d'établissement s'approprie l'environnement méthodologique des recherches européennes. En rupture avec la tradition bureaucratique, elle modifie les pratiques d'organisation de l'établissement scolaire, elle s'inspire de procédures rationnelles en conformité avec les attentes de l'institution et des usagers de l'école.

Cependant, on n'évite pas la difficulté sémantique déjà apparue avec la problématique européenne. Parler de la « politique éducative » de l'établissement, c'est afficher des objectifs généraux qui concernent l'ensemble du projet d'établissement ; c'est mêler des éléments pédagogiques et des considérations éducatives au sens plus restreint du terme. C'est traiter aussi bien de la réussite scolaire des élèves, du taux d'admission dans la classe supérieure, de la réussite à l'examen que de la diminution de l'absentéisme ou du niveau de violence dans l'établissement. On retiendra qu'une approche globalisée, s'appuyant sur les résultats de la recherche, montre que la politique éducative comprend deux versants étroitement dépendants l'un de l'autre : d'un côté, les aspects pédagogiques, de l'autre, les phénomènes de la socialisation.

Ce qui fait l'intérêt et la difficulté de cette globalisation, c'est qu'elle problématise le lien entre vie scolaire et enseignement. Elle fait apparaître les effets d'une bonne discipline sur l'enseignement, et inversement. Or, le problème de la politique éducative en France, c'est sa profonde division. Éducation et instruction ne sont pas mises en œuvre de façon homogène, elles ne sont pas prises en charge par les mêmes acteurs professionnels. Sur le terrain de l'établissement, cette dichotomie fait l'objet d'une tension latente intégrée au travail collaboratif qui est au cœur du processus d'éducation. Envisager une approche globale de la politique éducative n'est donc pas sans intérêt, mais cela représente une difficulté : le décalage avec la réalité schizoïde des établissements, l'oubli des cloisonnements liés à l'action éducative. Il faut donc, tout en conservant l'idée d'une approche globale assurant les liens et la cohérence de l'action, distinguer les niveaux et les spécificités d'une politique orientée vers les pratiques de la socialisation, les processus d'acquisition des compétences sociales et citoyennes. Si ces aspects sont ceux qui nous intéressent plus particulièrement ici, on conviendra qu'ils ne constituent qu'une partie de la politique éducative, un chaînon du travail scolaire que nous ne manquerons jamais de rattacher à la dimension globale de l'éducation.

Définir la politique éducative



Pour éviter tout flottement conceptuel entre une définition globale et partielle de la politique éducative, nous établirons la convention suivante :

Quand nous évoquons la « politique éducative », ce sera d'abord cette dimension partielle qui concerne la socialisation, les compétences sociales et civiques, tout en sachant que l'on ne peut pas la dissocier d'un arrière-plan plus global qui constitue l'horizon des finalités de l'école.

Précisons simplement que cette approche globale n'entre pas dans les objectifs de cette étude.

En ce sens, la politique éducative renvoie aux aspects objectivables de la vie scolaire¹. Cette acception désormais usuelle n'est, elle-même, pas sans risque : tomber dans les cloisonnements dont il faut sortir, occulter les débordements de la socialisation vers une intégration pédagogique (le socle commun), manquer les dynamiques à l'œuvre pour unifier les aspects disparates de la scolarité. C'est pourquoi il convient en même temps de ne pas s'enfermer dans une notion figée. Il faut concevoir la politique éducative pour ce qu'elle est : une notion ouverte, flexible, débordante. Pas totalement partielle, sans frontière, il faut la comprendre comme une notion en mouvement qui cherche à saisir les évolutions sensibles de la transmission et les ruptures de la socialisation.

Cette notion ouvre un programme dont il faut préciser comment elle peut se substituer et changer en partie les perspectives de la vie scolaire. Comment déplace-t-elle la problématique de la vie scolaire ? Quels en sont ses contenus ?

Les repères de l'action éducative

Les lois récentes depuis 2005 et les circulaires de rentrée de ces dernières années font apparaître les thèmes récurrents de la politique éducative. Ce référentiel de valeurs est le suivant :

Les objectifs de la politique éducative



- Transmettre les valeurs de la République
- Assurer l'égalité du droit d'accès à l'École pour tous (inclusion)
- Assurer le droit de regard et de participation des usagers (élèves et parents)
- Garantir la paix civile et la sécurité individuelle dans l'École (le climat scolaire)
- Garantir un traitement équitable à chaque élève : individualiser les parcours
- Initier les élèves aux règles, à la loi et à la citoyenneté
- Assurer aux élèves l'épanouissement de leur personnalité et de leur formation (le bien-être à l'école)
- Lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire

1. Ce sens restreint est une convention. Mais il est reconnu par l'institution. Il apparaît dans les textes officiels, par exemple l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 sur les compétences professionnelles (« le CPE animateur de la politique éducative de l'établissement ») et antérieurement dans le rapport 2011-049 de Pierre Saget, sur « l'élaboration d'une politique éducative d'établissement » (2011).